Nations Unies E/CN.6/2009/NGO/39

Conseil économique et social

Distr. générale
16 décembre 2008

Original : français

Commission de la condition de la femme
Cinquante-troisième session
2-13 mars 2009
Point 3 a) i) de l'ordre du jour provisoire*
Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs stratégiques et mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives : partage, dans des conditions d'égalité, des responsabilités entre les femmes et les hommes, en particulier des soins dispensés dans le contexte du VIH/sida

Déclaration présentée par l'Association internationale des charités, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, qui est distribuée conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/CN.6/2009/1.

08-65713 (F) 120109 230309

Déclaration*

« Le rôle de la femme et de l'homme dans les soins personnels, surtout des malades de sida »

Introduction

L'année 1986 marque l'avènement du VIH/sida au Cameroun. Sans remède ni vaccin, il est passé de 0,5 % en 1985 à 5 % en 1988 pour plafonner à 12 % en 2001. Pendant ce temps au sein de la population camerounaise, on note des attitudes qui aident à la propension exponentielle de la maladie. On refuse d'admettre la présence et l'existence même du virus, voire de la maladie. Beaucoup estiment que c'est une invention des Blancs pour atteindre leur objectif, la politique du planning familial. Avec la frappe de plus en plus régulière du mal au sein de la population, on sait que le mal est présent, mais personne ne veut l'admettre, et encore moins accepter qu'un proche est atteint ou est mort du sida. Le VIH/sida est appelé cancer du sang, poison lent, sorcellerie. Toutes ces dénominations sont révélatrices d'un malaise beaucoup plus profond qui ne révélera sa face hideuse et ses conséquences néfastes que des années plus tard, à savoir la stigmatisation. Qu'est-ce qu'elle est? Comment se manifeste-t-elle au sein de la société en général et au sein de la famille? Quelles sont ses conséquences et comment faire pour en sortir?

Stigmatisation et responsabilité familiale

Stigmatisation vient du latin et désigne le fait de pointer du doigt un individu et de lui faire porter un stigmate. Dans le cadre du VIH/sida, stigma signifie l'ensemble des maux physiques et psychologiques comme le sentiment de culpabilité, le rejet, l'isolement, le bannissement et le sentiment de honte des personnes infectées et affectées.

Généralement au Cameroun, tout ce qui a trait au sexe est frappé du label tabou, une des raisons pour lesquelles l'infection au VIH/sida, dont l'un des modes de transmission est la voie sexuelle, n'est pas reconnue ouvertement. Par le fait que les chercheurs rencontrent des difficultés à trouver un médicament ou un vaccin, le VIH/sida est perçu comme une maladie qui conduit inéluctablement à la mort, ce qui renforce le sentiment de culpabilité des infectés et le rejet dont ils sont victimes.

Notre volonté de nous attaquer à la stigmatisation a pour origine nos nombreux contacts avec ceux qui vivent dans la solitude et le désespoir lié à leur état de séropositif. L'environnement social et le cadre familial sont indispensables pour la survie des personnes infectées. **Bien accepté, bien intégré et bien suivi, le séropositif peut mener une vie quasi normale**.

La famille, acteur central de la lutte contre le VIH/sida

Nous sommes persuadés que si rien n'est fait pour extirper de nos familles et de notre société la stigmatisation, la courbe du VIH/sida ne cessera d'être croissante. La stigmatisation et ses corollaires freinent la lutte contre la pandémie du siècle et précipitent dans les abîmes du désespoir les infectés et les affectés, les poussent à poser des actes irrationnels car leur vie est à jamais perturbée. Rejetés

* Non revue par les services d'édition.

par les leurs, ils vivent comme des condamnés en sursis, ce qui est préjudiciable pour leur santé déjà fragile par la présence du virus.

Qu'est-ce qui est à l'origine de la stigmatisation?

Le caractère incurable de la maladie

La peur de la mort

Le regard des autres

L'intolérance

L'ignorance

Le fait qu'une voie de contamination soit sexuelle

Quelles sont les conséquences de la stigmatisation?

Le rejet

Le blâme

Le déni

L'isolement

La culpabilité

L'enfermement sur soi

La progression de la maladie (parfois même le suicide)

Les personnes vivant avec le virus du sida constituent une catégorie socio-épidémiologique tout à fait particulière. Elles conjuguent à la fois le risque d'infecter et de se réinfecter. Par ailleurs, elles sont vulnérables physiologiquement, psychologiquement et socialement. Elles ont en conséquence besoin d'urgence du secours social. L'homme et la femme dans leur plan de lutte contre VIH/sida ont le devoir de les prendre spécifiquement en charge médicalement, psychologiquement et socialement. Cette interpellation des PVVIH/sida n'est pas un acquis, dans un environnement où l'éducation en matière de VIH/sida souffre de graves défaillances. La stigmatisation envers les PVVIH/sida est une réalité, nourrie par les réseaux sociaux auxquels nous sommes tous attachés : familles, milieux professionnels, hôpitaux.

La stigmatisation au sein de la famille

La famille est le cadre par excellence où se construit et devait se vivre la solidarité. L'infection impose à la famille de prendre en charge les PVVIH/sida qui sont sans exclusive membres d'une famille, élargie ou restreinte. Les maris, les enfants et particulièrement les femmes sont victimes de stigmatisation à cause du VIH/sida.

La femme : La persistance du phallus et/ou du patriarcat

Le prolongement de la domination sociale de la femme s'exacerbe en contexte d'infection au VIH/sida. Elle est a priori considérée comme vecteur du VIH/sida dans la famille. Ainsi, discrimination, exclusion, blâme, rejet sont monnaie courante

dans les familles à l'égard de la femme lorsque celle-ci, son époux ou même un enfant est infecté du VIH/sida. Lorsque l'époux infecté du VIH/sida décède, la femme est chassée de la maison conjugale avec ses enfants par la belle-famille qui s'empare des biens et de la maison aux dépens des légitimes héritiers. Au pire des cas, les femmes sont accusées d'avoir tué leurs époux. Cette situation est d'autant préoccupante qu'il arrive des fois que la propre famille la rejette, l'accusant de sorcellerie. Cette réalité porte, d'une part, un grand coup à la lutte contre la pandémie et, d'autre part, détermine l'urgence de renforcer la lutte. Cette situation de la femme n'en est pas moins une violation des droits. Les enfants, parfois très jeunes, doivent endurer plusieurs formes de souffrance tout au long de leur vie.

Les enfants : victimes innocentes

Les orphelins du sida déshérités par l'ignorance et l'égoïsme de leur famille sont sujets à la misère. Ce qui entraîne comme conséquences la sous-scolarisation, le travail des enfants, les enfants de la rue, enfants chefs de ménage, pédophilie et exploitation.

Ces injustices humaines sous prétexte du VIH/sida sont par ailleurs évitables. Les actes notariés comme le testament peuvent sauvegarder l'héritage des enfants à la mort de leurs parents. L'existence d'un code de la famille en bonne et due forme peut contribuer à limiter certains effets des crises humaines subséquentes au VIH/sida. Dans le même sens, **la vulgarisation des droits des PVVIH contribuerait au même intérêt**.

La famille, lieu de la chaleur et de la convivialité, doit retrouver tout le sens de sa signification première comme lieu l'échange du pardon et de la chaleur affective

Les manifestations de la stigmatisation au sein des familles

L'expulsion de la veuve

Séparation des enfants de leur mère

Confiscation des biens par la famille du mari

Refus des hommes de se soumettre au test de dépistage

Manque de dialogue sur la sexualité

Solutions préconisées

L'homme et la femme doivent :

Intensifier la sensibilisation sur les droits des veuves et des orphelins;

Encourager les couples à plus de dialogue sur la sexualité et les problèmes du VIH/sida;

Assurer une sensibilisation de la population sur la nécessité des examens prénuptiaux;

Encourager la population à acquérir le réflexe de rédiger les testaments;

Favoriser le dépistage en couple;

Renforcer l'information sur les modes de transmission;

Une bonne formation chrétienne;

Une bonne sensibilisation au VIH/sida.

Nous axons notre démarche sur le sens de la responsabilité en général, et de la famille en particulier.

La responsabilité établit un rapport entre une personne et une chose ou avec une ou plusieurs personnes, car l'homme est un être social par nature et par définition. Il a donc l'obligation de veiller à la bonne marche et surtout à la sauvegarde de l'équilibre. Il est appelé à prendre un train de mesures pour pouvoir éradiquer le pernicieux mal qu'est le VIH/sida.

Conclusion

Les facteurs essentiels qui entourent la stigmatisation sont : la peur de la mort, la crainte de la contagion, l'ignorance des modes de transmission, la honte, le manque de tolérance.

Notre plaidoyer est d'intensifier la sensibilisation en revenant sur les fondamentaux à savoir les modes de contamination, tout en insistant sur la famille et sa responsabilité à tous les niveaux. Le combat contre la stigmatisation est notre commune responsabilité, **nécessaire et incontournable si nous voulons avoir la chance de prendre le dessus sur le VIH/sida. Nous sommes tous interpellés**!